







PORTAIL NATIONAL FONCIER ECONOMIQUE

Compte-rendu du comité de pilotage du 18 janvier 2024

1. Participants (sur site et à distance) :

| Participants | Autorité de rattachement |
|------------------------|--|
| Carole BARTHES | Région Auvergne Rhône Alpes |
| Franck BINJAMIN | Région Pays de la Loire |
| Jeanne BOUILLOT | Banque des Territoires |
| Claudine BRAS | Solutions & Co (ARD Pays de la Loire) |
| Florence CHARLIER | FNAU |
| Virginie CASAIGNE | Solutions & Co (ARD Pays de la Loire) |
| Frédéric DELEUIL | Région Sud |
| Yoann DUMON | Agence Economique Régionale Bourgogne-Franche-Comté |
| François DUTRIEZ | Nord France Invest |
| Jérémy FLEURISSON | Région Normandie |
| Arnauld GALLAIS | Cerema |
| Nicolas GILLIO | Cerema |
| Lucas GRAVIT | Direction Générale des Entreprises |
| Nicolas GRENIER | Agence Economique Régionale Bourgogne-Franche-Comté |
| Emeric LAVEIX-BEAUGARD | Rising Sud |
| Frédéric LASSERON | Cerema |
| Herve LE POLLOZEC | Solutions & Co (ARD Pays de la Loire) |
| Elisabeth LEBLANC | IGN |
| Benoît LEPLOMB | Région Grand Est |
| Armelle LIVORY | Audelor |
| Michel LI | Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature |
| Carol MARTEAU | Business France |
| Aurélie PAQUOT | Grand Paris Aménagement |
| Jeremy PARENTI | Rising Sud |
| Jean Louis PECHERTY | Business France |
| Thomas RAULET | Banque des Territoires |
| Stéphane RIVIERE | Choose Paris Region |
| Valérie RUINET | Banque des Territoires |
| Marie SAFFER | Nord France Invest |
| Cloé SAUVE | Business France |
| Pierre SARRADE | Banque des Territoires |
| Sinaa TAHABET | Régions de France |
| Bruno THENAIL | Région Normandie |
| Maria TRULLEN MALARET | BearingPoint pour la Banque des Territoires |
| Renaud VANDEN BOGAERDE | Région Hauts-de-France |

2. Synthèse des échanges

Introduction

La Banque des Territoires (Thomas RAULET) a introduit le comité et a rappelé la démarche et les parties prenantes, ainsi que les objectifs du portail. Deux points ont été mis en exergue de manière liminaire. D'une part la démarche de co-construction sur laquelle repose le portail et la mobilisation active et essentielle des partenaires présents dans le COPIL. D'autre part, le nom du portail a été révélé : France Foncier +.

Le **Cerema** (Nicolas GILLIO) a annoncé que **le portail est désormais développé** et qu'il pourra être bientôt ouvert au grand public tout en ajoutant **qu'une nouvelle phase a été entamée** pour lancer une nouvelle version du portail en 2024.

Planning et modalités de lancement

La Banque des Territoires a indiqué les modalités de lancement du portail convenues avec le Cerema: au-delà de la restitution de ce jour aux partenaires, il est prévu de présenter le portail aux cabinets ministériels (en attente compte tenu du remaniement) et au grand public (à priori à la mifévrier, mais sous réserve de validation des Directeurs généraux de la Banque des Territoires et du Cerema dans les prochains jours). En outre, le portail sera présenté en version anglaise pour Choose France, en lien avec Business France.

Business France (Cloé SAUVE) a précisé qu'uniquement une partie des disponibilités foncières seraient traduits en anglais, les plus pertinentes pour les porteurs de projet internationaux.

Une question a été posée par **Rising Sud** (Emeric LAVEIX) sur l'intégration des sites France 2030. Le Cerema a confirmé que les sites seront intégrés dans le portail, mais que le calendrier de publication des sites retenus n'est pas précisé à date.

Chantier 1 – Cadrage des besoins et des usages

Rappel du périmètre fonctionnel du portail et présentation du nom

La Banque des Territoires (Thomas RAULET) a rappelé le périmètre fonctionnel du portail, déjà présenté lors des précédents COPILs, et a présenté le nom du portail (France Foncier +) et la méthode suivie pour le définir. Au-delà des travaux d'idéation, une étude juridique a été menée notamment pour vérifier le nom de domaine. Le dépôt de la marque est en cours ainsi que la conception de l'habillage et du logo qui lui seront associés. Il est demandé aux participants de ne pas communiquer le nom du portail au grand public. Pour toute communication, il est demandé à ce stade de faire mention au portail national du foncier économique sans l'acronyme PNFE.

Présentation des retours des tests utilisateurs

Une synthèse des retours des utilisateurs dans le cadre des tests sur maquette dynamique a été présentée. Ces derniers étaient de trois types :

- Des retours positifs sur l'ergonomie et la pertinence du portail (parcours utilisateurs, caractère intuitif, valeur ajoutée des filtres et des fiches qui répondent au besoin)
- Des propositions pour enrichir la proposition de valeur du portail (mise en place d'une version connectée pour permettre l'ajout et la mise à jour de données, renforcement du volet éditorial)
- Des demandes d'amélioration du MVP dont certaines ont pu être prise en compte dès le MVP et d'autres vont être étudiées pour la suite

L'IGN (Elisabeth LEBLANC) a indiqué, que si le signalement d'erreurs sur les données était une proposition pertinente, il semblait essentiel de ne pas permettre aux utilisateurs de modifier l'ensemble des données dans un souci de complexité. En outre, le Cerema (Arnauld GALLAIS) a souligné qu'il serait intéressant de partager le modèle de données enrichi avec le groupe du travail du standard CNIG.

Enfin, le Cerema (Nicolas GILLIO) a souligné que les retours des utilisateurs sont fondamentaux, et qu'il sera nécessaire de trouver un équilibre entre quantité d'informations disponibles sur l'outil et simplicité de l'outil, en envisageant de faire des renvois vers des outils complémentaires existants.

Lancement des travaux de la V1

La Banque des Territoires a rappelé que le cadrage de la V1 a été lancé. L'objectif de la nouvelle version, disponible courant 2024, sera de fournir plus de services à destination des collectivités et notamment un espace connecté. La région Bourgogne Franche Comté (Yoann DUMON) a demandé à la Banque des Territoires et au Cerema de réaliser un nouvel atelier de travail avec la région.

Chantier 2 – Données et indicateurs

Recensement des données du portail

La Banque des Territoires a présenté les données utilisées pour le portail, en complément de ce qui avait déjà été partagé dans le cadre des COPILs précédents. Pour le MVP, les données sur les disponibilités foncières sont transmises par les collectivités (ARD principalement, et EPCI ayant sollicité le service @zaé). Ces données sont complétées par des sources de données nationales pour les données de contexte et l'observation du foncier (Cerema, IGN, Géoportail etc).

Au cœur de la gouvernance du portail, le rôle des régions et ARD a été mis en exergue. L'échelon région a été associé dans la conception et le pilotage du portail, mas est aussi cruciale pour l'alimentation en données et la mise en relation avec les porteurs de projet via le portail. A ce stade, les régions et ARD d'Ile-de-France, de Bretagne, de Centre-Val-de-Loire, d'Occitanie et de la région Sud ont déjà valorisée des données de disponibilités foncières dans le portail. Les échanges avec les autres régions sont en cours notamment Grand Est, Bourgogne Franche Comté, Pays de la Loire, Normandie et Hauts-de-France.

Enfin, le processus allant de l'identification des données à l'affichage dans le portail a également été présenté par la Banque des Territoires qui comprend la mise en qualité au standard CNIG dès le MVP.

Les régions ont par la suite été invitées à partager leur initiatives et contribution au portail.

- Nord France Invest (Marie SAFFER) a expliqué qu'un recensement avec les EPCI et agences d'urbanisme de la région est en cours pour le portail de Nord France Invest et a souligné l'importance de l'interopérabilité à venir entre portails. Les données de la région Hauts-de-France pourront être transmises à France Foncier + dans 2 ou 3 semaines conformément au standard CNIG (et avec des champs complémentaires liés à la commercialisation par exemple).
- La région Normandie (Bruno THENAIL) a indiqué que les travaux commencent à être lancés à l'échelle régionale via la création à venir d'un groupe de travail sur le foncier économique, qu'une présentation de France Foncier + sera sans doute appréciée dans le cadre de cette gouvernance.
- La région Bourgogne Franche Comté (Yoann DUMON) a indiqué que les travaux de recensement avec les EPCI sont en cours, et que les données pourront être transmises d'ici la fin du mois de mars. L'importance de l'interopérabilité et de la standardisation a été mise en exergue, ainsi que l'approche collaborative entre échelons régional et national dans le respect des compétences. Enfin, le sujet du consentement par les collectivités a été mis en avant, ces dernières ayant un mot

à dire sur l'information qui est à afficher ou pas au grand public. Enfin, le modèle de fichier de données a été demandé, ce à quoi il a été répondu positivement.

- La région Grand Est (Benoit LEPLOMB) a partagé que le recensement est en cours avec les ARD.
- La région Auvergne-Rhône-Alpes (Carole BARTHES) a indiqué qu'un outil est étudié par la région mais les travaux ne sont pas encore murs pour pouvoir contribuer avec le portail national.

Le Cerema (Frédéric LASSERON) a présenté les travaux en cours de consolidation de la base de données Sites Economiques Potentiels standardisée CNIG. Une étude est en cours pour définir les modalités d'intégration au portail de cette base. Le rendu final à la DGALN est prévu fin janvier 2024, une mise à disposition pour test au T1-2024 auprès des membres du COPIL est envisageable. Une annonce pourra être faite sous Expertises Territoires.

Chantier 3 – Outillage numérique

La Banque des Territoires a annoncé que le portail est désormais développé en environnement de recette et de production, mais pas encore accessible au grand public, et a réalisé une démonstration de l'outil en direct en séance en simulant un parcours utilisateur de recherche de foncier disponible.

Parmi les retours des participants, il a été souligné que l'expérience utilisateur était fluide et qu'il pourrait être pertinent de ne pas afficher les autoroutes dès la page d'atterrissage (vue nationale). Il a également été suggéré de permettre aux partenaires d'accéder au lien en environnement de recette pour avoir une vue plus fine du portail au-delà de la démonstration de ce jour.

Le Cerema a partagé les retours d'expérience disponibles sur Expertise Territoires à date et à venir. L'objectif est d'alimenter les collectivités sur les opérations réalisées par leurs pairs en optimisation foncière de sites économiques qu'il s'agisse de densification, de recyclage de site ou d'utilisation d'outils fonciers pour maintenir des activités industrielles. L'accès se fait à partir du lien suivant (https://www.expertises-territoires.fr/) pour créer son identifiant et son mot de passe, puis, en demandant à rejoindre la communauté de travail intitulée « Connaissance du foncier économique et inventaires des ZAE ».

Chantier 4 – Animation

En fin, la Banque des Territoires et le Cerema ont présenté le plan de communication du portail qui vise à 1/faire connaitre le portail au plus grand nombre et convaincre de sa pertinence, 2/mobiliser les parties prenantes pour en faire des promotrices actives du portail ; 3/anticiper la feuille de route et l'offre de services, 4/ Structurer et organiser dans le temps les actions de communication.

La volonté de travailler main dans la main avec les participants dans la communication a été rappelée et un appel a été fait aux participants pour se mobiliser ensemble pour le lancement du portail. Parmi les actions prévues : des restitutions auprès des partenaires de l'étude et du portail (dont certaines déjà réalisées auprès des partenaires du COPIL), la diffusion de flyers et/ou articles, la diffusion de la vidéo de lancement et/ou de communication dans les réseaux sociaux par exemple.

En outre, la Banque des Territoires a demandé aux participants qui souhaitent voir leur logo affiché dans le portail en tant que partenaire de le transmettre au bon format d'ici la fin du mois.

Nord France Invest a indiqué qu'un effort de pédagogie auprès des partenaires de la région est déjà réalisé dans les Hauts de France, et la volonté de participer à la communication à la fois en diffusant des supports de communication et en faisant intervenir la Banque des Territoires et le Cerema dans un évènement de présentation du portail auprès des EPCI et ARD.

3. Prochaines étapes

Février - mars 2024 :

- Dépôt de la marque
- Finalisation de la collecte des disponibilités foncières pour le MVP et de la préparation du lancement en termes de communication
- Lancement du MVP au grand public (sous réserve de validation des DGs)
- Finalisation des travaux de cadrage de la V1

2024:

- Lancement du MVP en version anglaise dans le cadre de Choose France
- Lancement de la V1 du portail (comprenant notamment un espace connecté pour les collectivités)